



Liberté • Egalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Le directeur du cabinet du ministre délégué  
chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche*

Paris, le

**2 6 MARS 2013**

SCOP. : D 13007696

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 18 février dernier, vous avez interrogé le ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche sur l'intention de l'Etat d'allonger la piste de l'aérodrome de Toulouse-Francazal de 1800 à 2000 mètres. Il ne s'agit que d'une rumeur que je tiens à démentir catégoriquement. Aucun projet de ce type ne figure dans le cahier des charges de la future concession établi par l'Etat ni d'ailleurs dans aucune des offres présentées par les candidats. En outre, un allongement de la piste serait irréalisable compte tenu de la topographie du terrain et de la proximité de la voirie publique, l'aérodrome étant limité par la RD23 au Nord-Ouest et la RD15 au Sud-Est. Enfin, la piste ayant été dimensionnée à l'origine pour l'accueil d'avions militaires gros porteurs, cette dernière est suffisante pour l'aviation d'affaires et l'allonger serait à la fois inutile et coûteux.

Le projet actuel, objet de l'appel d'offres lancé en mai 2012 et pour lequel un candidat devrait être désigné au printemps, s'inscrit dans la droite ligne du projet qui avait été présenté par l'Etat en 2010 après concertation avec les élus et les associations. Ce projet a pour objectif l'adaptation de l'aérodrome à la baisse des activités militaires et redistribue le foncier pour l'accueil d'activités économiques. La qualité de vie des riverains sera préservée puisque l'activité aéronautique sera globalement moins intense qu'avant la reconversion, les hypothèses de trafic les plus optimistes étant bien en dessous de l'enveloppe de bruit existant jusque là.

Enfin, en plus du maintien d'une activité aéronautique militaire réduite, sont prévus le développement de l'aviation d'affaires et l'implantation d'activités économiques. A cet égard, l'installation d'Atlantique Air Industries sur le site en 2011 a déjà permis la création de plus d'une centaine d'emplois.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Emmanuel KESLER

**Monsieur Bernard GINESTE**  
**Président du Collectif Francazal**  
**22 rue des Bleuets 31270**  
**CUGNAUX**